

Les essentiels des



**Amis
Château
Fontainebleau**

*Ce document est téléchargeable en .pdf sur smartphone ou tablette.
Les liens (🔗) renvoient vers plus de détails.*

L’Etablissement public du château de Fontainebleau

Le château est un établissement public (🔗), devenu musée national en 1927, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO en 1981 et classé en totalité au titre des monuments historiques en 2009.

Il est dirigé par Mme Marie-Christine Labourdette, présidente (🔗) et son administration (🔗).

Il dispose d’un Centre de ressources scientifiques (🔗) auquel il est possible d’accéder sur rendez-vous pour y effectuer des recherches.

Les Amis du château de Fontainebleau

Les Amis du château de Fontainebleau (ACF) (🔗), créés en 2006, sont une association, reconnue d’utilité publique, régie par la loi de 1901. Elle regroupe plus de 1100 adhérents.

Un Ami du château de Fontainebleau bénéficie :

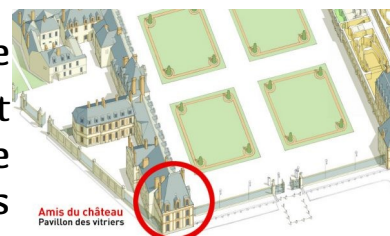
- De l’entrée gratuite au château toute l’année,
- De l’accès aux expositions temporaires qui y sont organisées,
- D’informations périodiques sur les activités du musée et de l’association (Lettres d’information, bulletins semestriels, courriels)
- De conférences spécifiques, de voyages culturels et de visites privilégiées sous la conduite de spécialistes.
- D’un tarif réduit aux concerts des Ecoles d’art américaines.
- D’une réduction de 5% à la boutique du château,
- et d’une remise de 10% au restaurant “les Petites Bouches de l’Empereur”

Pour plus d’informations, cliquez sur (🔗)

Le billet d'entrée peut être acquis directement sur le site internet du château (🏰) en sélectionnant la ligne « Billet d'entrée - Gratuit autres exonérations »

A défaut, il convient de passer par les caisses (y compris automatiques) afin de présenter la carte d'adhérent et se voir remettre un billet d'entrée.

Les locaux des ACF sont installés dans le Pavillon des Vitriers (🏰), situé à la pointe ouest de l'aile des ministres, immédiatement à gauche le long des grilles d'entrée de la Cour des Adieux.



Les horaires d'accueil sont :

- lundis, mercredis, jeudis, de 14 h 00 à 17 h 00
- vendredis, de 10 h 00 à 12h30
- la permanence est fermée le mardi et le week-end.

Téléphone : 01 64 23 58 46

Adresse de courriel : contact@amischateaufontainebleau.org

Site internet : <https://www.amischateaufontainebleau.org>

Son bureau est composé de 6 membres

<p>Le président Gérard Tendron</p> 	<p>Le vice-président Patrice Burel</p> 	<p>La 2ème vice-présidente Marie Mangeot</p> 
<p>La secrétaire générale Arlette Driard</p> 	<p>La trésorière Martine Blanchard</p> 	<p>La trésorière adjointe Laure Jolyot</p> 

Pour plus d'informations, cliquez sur (🏰)

Son Conseil d'administration (👤) est composé de 24 membres bénévoles dont le mandat est de 3 ans renouvelables. Il se réunit 4 fois par an.

L'Assemblée générale se réunit une fois par an.

Le château

Se repérer

- les clefs du château (👤)
- le plan du rez-de-chaussée (👤)
- le plan du 1^{er} étage (👤)
- le plan des jardins et du parc (👤)

Visite en libre accès (👤)

- le jardin de Diane
- le jardin anglais (hors événements ou expositions extérieures)
- le grand parterre
- le parc et son canal

Visite avec le billet d'entrée (gratuit pour les ACF) :

- le musée Napoléon 1^{er} (👤)
- les grands appartements (👤)
- les expositions temporaires

Visite avec un guide (sur réservation et à titre payant) (👤)

- le théâtre impérial
- les petits appartements
- le boudoir turc
- le musée chinois

Découverte uniquement à l'occasion de certains événements ou visites exceptionnelles réservées aux ACF :

- L'appartement de madame de Maintenon
- La salle des colonnes
- Le cabinet de travail de Napoléon III
- Le fumoir de Napoléon III
- L'appartement de suite, sous le Second Empire
- La galerie de peintures
- La galerie des meubles
- L'appartement des chasses

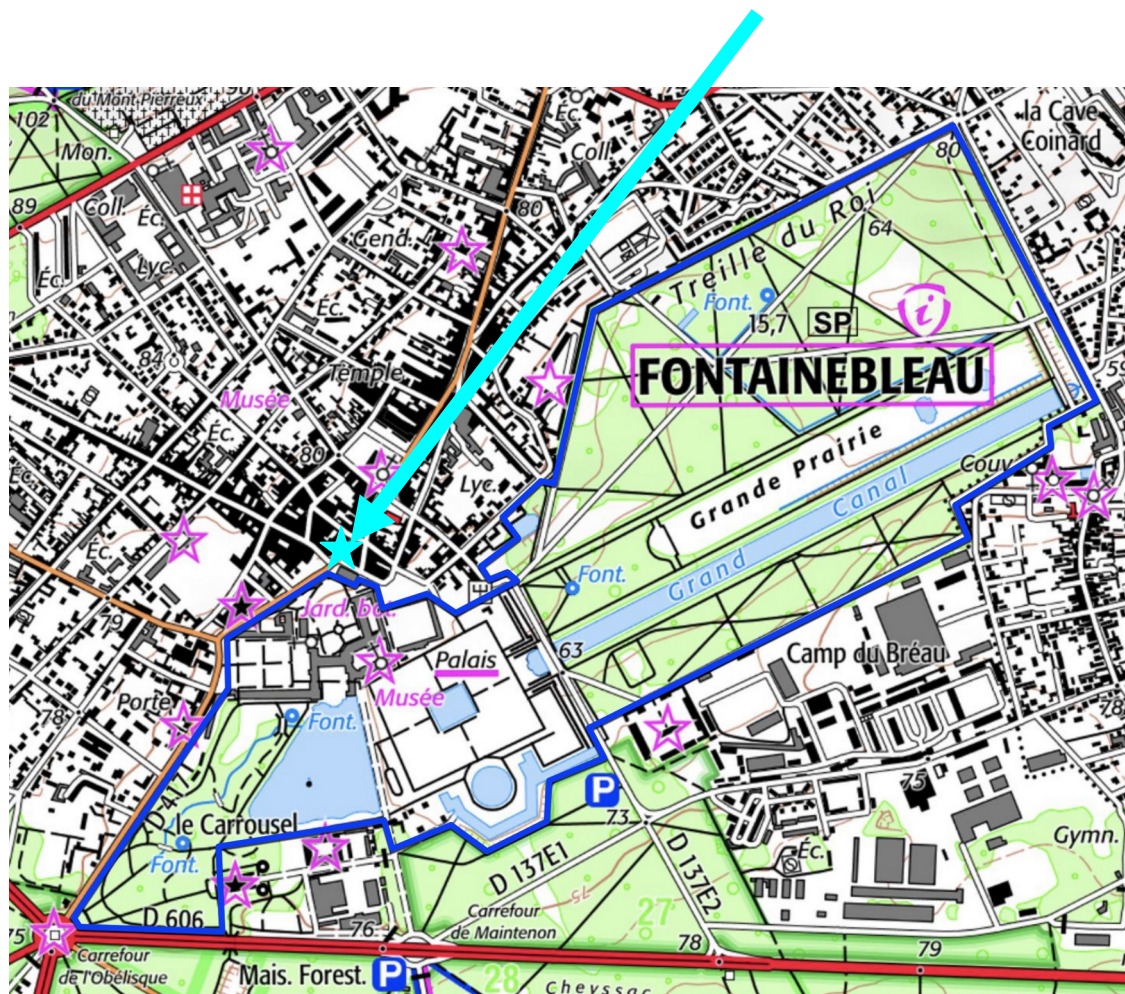
Pour plus d'informations, cliquez sur (👤)

Pour mieux connaître le château

- [Visiter le château en famille](#) (🏠)
- [Les clefs du château](#) (🏠)
- [Les plans interactifs](#) (🏠)
- [Le site éducatif pour les scolaires](#) (🏠)
- [Les dossiers des ACF](#) (🏠) dont les n° 1 à 13 sont en lecture libre
- [Les bulletins des ACF](#) (🏠), tous en lecture libre
- [Les cahiers des ACF](#) (🏠), tous en lecture libre
- [Revue « connaissances des arts » hors série \(juillet 2022\)](#) (🏠) en vente en librairie

Pour se rendre au château en transports en commun depuis Paris :

- depuis la gare de Lyon, descendre à la gare de Fontainebleau-Avon (🏠)
- prendre la ligne 1 du bus jusqu'à l'arrêt "château" (🏠)



Pour plus d'informations, cliquez sur (🏠)